GUIDE TPE

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS

2015-2016

Les Travaux Personnels Encadrés sont pris en compte pour le baccalauréat au titre d'une épreuve orale obligatoire. Cette épreuve concerne tous les élèves des classes de première et elle donne lieu à une note sur 20 points ; seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20, affectés d'un coefficient 2.

Les TPE sont l'occasion pour les élèves de développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une réalisation concrète. Leur durée s'étale sur 18 semaines maximum à partir du début de l'année scolaire de première.

Les TPE sont une des activités permettant une approche des savoirs privilégiant la pluridisciplinarité. Ils donnent à l'élève la capacité de conduire et de mener à bien des recherches de manière autonome en vue de la réalisation d'une production. Cette dernière fait l'objet d'une soutenance en tant qu'épreuve anticipée au baccalauréat général. Il contribue de la sorte à la construction du projet de l'élève et à une préparation aux exigences de l'enseignement supérieur.

Thèmes

Les TPE consistent en un travail pluridisciplinaire conduit par un groupe d'élèves à partir d'un sujet se rapportant à des thèmes définis au niveau national. Les thèmes retenus ont pour objet de favoriser les liens entre les différents enseignements. À partir de ces thèmes, les élèves choisissent un sujet en accord avec leurs enseignants.

Thèmes 2014-2015 (les thèmes pour 2015-2016 n'ont pas encore été publiés)

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	Individuel et collectif	Individuel et collectif	Individuel et collectif
	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité
	Santé et bien-être	Santé et bien-être	Santé et bien-être
Thèmes spécifiques	La consommation	Lumière, lumières	Avancées scientifiques et réalisations techniques
	Crise et progrès	Héros et personnages	Matière et forme
	L'argent	Représentations et réalités	La mesure

Pluridisciplinarité

Les TPE associent au moins <u>deux disciplines</u> et s'appuient sur les disciplines spécifiques de chaque série. Ils doivent permettre aux élèves de :

- réinvestir et renforcer les savoirs ainsi que les compétences acquises dans les disciplines associées ;
- développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents;
- commencer à se familiariser avec les méthodes de travail et d'organisation qui seront mobilisées dans l'enseignement supérieur.

Groupes

Le travail collectif des élèves sur une assez longue période est une pratique caractéristique des TPE. C'est pourquoi les TPE doivent être le fruit d'un travail d'équipe. Ce sont généralement les groupes de 3 élèves qui permettent les conditions de travail les plus efficaces.

Déroulement

Plusieurs étapes peuvent être distinguées dans le déroulement des TPE:

- une première phase au cours de laquelle sont définis le sujet et sa problématique; on veillera dans ce cadre à bien délimiter les contours du sujet en se gardant de problématiques trop ambitieuses par rapport au niveau des élèves des classes de première;
- ◆ la deuxième phase est centrée sur la recherche documentaire ;
- ◆ la troisième phase conduit à réaliser une production ;
- ◆ la quatrième phase, la soutenance, donne lieu à une présentation orale de la réalisation, s'appuyant sur une note synthétique individuelle.

Production

Les productions ne doivent pas aboutir à un montage d'informations et de documents sans véritable appropriation du sujet et sans regard critique sur les sources utilisées. Une attention toute particulière sera portée au caractère original de la production des élèves, excluant la simple copie d'éléments préexistants.

Carnet de bord

Tout au long du déroulement des TPE, la tenue régulière d'un carnet de bord (individuel ou collectif, papier ou électronique) est particulièrement recommandée. Trace d'un itinéraire personnel, le carnet de bord permet à l'élève (ou au groupe) de noter au fil du temps le déroulement et les principales étapes du travail. Il garde également la mémoire des documents consultés et leurs références.

Mode d'évaluation des Travaux Personnels Encadrés

La notation prend en compte pour chacun des élèves du groupe :

- 1. L'évaluation du travail effectué, pour 8 points sur 20. La note est attribuée à chaque élève. Elle correspond à l'évaluation de la démarche personnelle et de l'investissement.
- 2. Une épreuve orale, pour 12 points sur 20.
 - Cette épreuve est évaluée par au moins deux professeurs autres que ceux ayant suivi les Travaux Personnels Encadrés des élèves. L'évaluation prend en compte :
 - pour 6 points, la production finale proprement dite du travail personnel encadré et une note synthétique, de deux pages maximum, rédigée par chaque élève qui sert à individualiser l'appréciation
 - pour 6 points, une soutenance orale, d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de 10 minutes par élève, qui se décompose en deux temps d'égale durée :
 - un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves (ou l'élève) présente le travail réalisé ;
 - un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution personnelle.

Enjeux

- ◆ Solliciter la curiosité intellectuelle dans une situation d'apprentissage actif, former l'esprit critique, motiver les élèves par un travail dont ils définissent eux-mêmes le sujet.
- ◆ Mobiliser les savoirs dans une production, découvrir les liens qui existent entre les différentes disciplines et percevoir la cohérence des savoirs scolaires.
- Se confronter à l'erreur et la surmonter.
- ◆ Développer de nouvelles capacités et compétences, utiles pour la poursuite d'études, la vie sociale et professionnelle : autonomie, travail en groupe, recherche documentaire, argumentation, maîtrise de l'outil informatique et d'Internet, expression orale ...
- Acquérir des méthodes de travail : élaboration progressive puis choix stabilisé d'une problématique, choix d'un support adapté de réalisation, présentation synthétique, respect d'un échéancier...

